

## Wittenheim L'école Jules-Renard devient Maison de la musique

**Des travaux importants sont en cours à l'école Jules-Renard qui deviendra le siège, à l'automne, de trois associations musicales.**

Dans le cadre de leur réflexion sur la salle culturelle, les élus de Wittenheim ont constaté un besoin de relogement des associations musicales de la ville actuellement installées dans des locaux inadaptés. Dans un premier temps, il était envisagé de les intégrer dans cette future salle culturelle, mais cette éventualité aurait entraîné un dépassement conséquent de l'enveloppe financière maximale, 6 millions d'euros, prévue pour le projet.

Dans le même temps, était étudié le projet de réhabilitation de l'école élémentaire désaffectée Jules-Renard pour y aménager des salles d'arts martiaux. Mais les sols étaient inadaptés et trop fragiles pour de telles activités.

Après ce constat, lors de la séance du 29 septembre 2011, le conseil municipal actait un nouveau projet : créer une maison de la musique dans cette école. Les études ont immédiatement été lancées en liaison avec les trois associations concernées, l'harmonie municipale Vogésia, la fanfare batterie Avenir et la chorale Rapsodie qui ont exprimé leurs besoins.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à Guinot Architecture de Lutterbach. L'avant-projet définitif a été validé en avril 2012. Les études

préalables avaient révélé la présence d'amiante qu'il a fallu éliminer. Cette première phase de travaux a été réalisée dès le début du printemps 2013 pour un coût de 73 000 €.

### Adapté à la pratique des musiques actuelles

En mai, ont débuté les travaux de transformation de la structure du bâtiment. En tout, 15 lots de travaux ont été attribués pour transformer une école de dix salles de classe en une maison de la musique qui comportera trois espaces spécifiques : 205 m<sup>2</sup> pour la Vogésia, 60 m<sup>2</sup> pour la fanfare batterie Avenir et 52 m<sup>2</sup> pour la chorale Rapsodie ainsi que 104 m<sup>2</sup> de locaux communs. À noter que les salles réservées à la fanfare et à la chorale sont susceptibles d'être partagés avec d'autres utilisateurs. L'aménagement de la salle de la fanfare – insonorisation et acoustique – a notamment été adapté à la pratique des musiques actuelles. Par ailleurs, la grande salle dédiée à l'harmonie Vogésia a nécessité de gros travaux de transformation de la structure existante, il a notamment fallu dégager la dalle de séparation des deux étages.

Le coût de cette opération de transformation est de 600 000 €. Le conseil général versera une subvention de 100 000 € dans le cadre du contrat Territoire de vie. L'achèvement des travaux est prévu pour la seconde quinzaine d'octobre et l'inauguration a été programmée l'après-midi du 11 novembre.

**Laurent Schneider**



**D'importants travaux de modification de la structure du bâtiment sont en cours.**

**Photo L.S.**